



NOS VALEURS

L'ESPRIT D'ÉQUIPE

- Solidarité
- Convivialité
- Implication salariée et coproduction des Solutions
- Partage de la valeur

LA PROXIMITÉ

- Service Client
- Collaborateurs
- Implication territoriale

LA RESPONSABILITÉ

- Engagement Client
- Santé Sécurité
- Réduction de nos impacts environnementaux

LE PROFESSIONNALISME

- Qualité
- Expertise
- Accompagnement de la transition

Dans le prolongement de notre démarche initiée en 2021 et en conscience avec les défis d'aujourd'hui et de demain, Amiaud a décidé de s'engager en matière de responsabilité sociétale.

La formalisation de notre démarche et de notre premier plan d'actions ont été réalisés avec l'aide de Comité 21 en 2022 en sollicitant les membres du CSE.

En structurant notre démarche, nous nous attachons à la rendre visible pour nos parties prenantes, et répondre aux enjeux prioritaires suivants :

1. LES HOMMES (SOCIAL)

Avant tout, la Santé, et la sécurité des salariés, l'amélioration permanente de la Qualité de vie au travail & en maintenant nos efforts de formation.

2. L'ENVIRONNEMENT (PLANÈTE)

La gestion des déchets et la maîtrise de nos consommations d'énergie.

3. L'ÉCONOMIQUE (MÉTIER)

Permettre la transition énergétique de nos clients par nos conseils et nos services.

4. LE TERRITOIRE

Implication locale

Le respect de ces engagements constitue la clé du développement à long terme de l'entreprise et de ses services. Ces enjeux seront mesurés par des indicateurs afin d'apprécier la performance globale.



LA DIRECTION, Le 14-09-2022

